

PIERRON - ASCO & CELDA L.A.P. Lavorazione articoli plastici Srl rappelle Légumes mini 24 pièces



- Noms des modèles ou références concernés : **Référence 41206 L.A.P. Référence 41108 L.A.P.**
- Marque : **L.A.P. Lavorazione articoli plastici Srl**
- **GTIN 8018032412069 Lot Tous les lots**
- Conditionnements : **Sachet plastique.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/01/2020 au 02/04/2026**
- Informations complémentaires : **Assortiment de 24 légumes miniatures en matière plastique, conditionnés en sachet. * La référence LAP 41206 comprend 12 modèles distincts à raison de deux exemplaires chacun : artichaut, fenouil, oignon, tomate, pomme de terre, carotte, courgette, aubergine, petits pois, feuille de salade et maïs. * la référence LAP 41108 comprend 8 modèles distincts à raison de 3 exemplaires chacun : oignons (blanc, jaune, violet), poivrons (vert, jaune, rouge), tomates, pommes de terre, fenouil, courgettes, carottes et maïs. Produits de petites tailles (dimensions approximatives du maïs longueur x diamètre : 10 x 3,5 cm), de couleurs variées selon les modèles, destinés à un usage ludique ou pédagogique. Références produits : LAP 41206 et LAP 41108**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Produit largement distribué par des fournisseurs de matériel pédagogique auprès des établissements scolaires et des collectivités ; rappel engagé par notre société dans le cadre de ses obligations.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Non-conformité NF EN 71-1 §5.10 : présence d'un élément assimilable à une petite balle (mini pomme de terre) dont les dimensions ne sont pas adaptées aux moins de 36 mois, risque d'étouffement par ingestion. Les autres éléments ne sont pas concernés.**
- Risques encourus par le consommateur : **Étouffement**
- Description complémentaire du risque : **Le risque concerne uniquement la mini pomme de terre. Retirer cet élément et ne pas le mettre à disposition des enfants de moins de 36 mois. Les autres éléments peuvent être utilisés sous surveillance**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Contactez le point de vente, Contactez le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 5 juin 2025**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Les détenteurs du produit sont invités à contacter le fournisseur auprès duquel le produit a été acquis afin de connaître les modalités de prise en charge. Les mini pommes de terre font l'objet d'un remplacement par des éléments de dimensions conformes.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre